



المعهد العالي للفنون
الجميلة بسوسة
INSTITUT SUPERIEUR DES
BEAUX-ARTS DE SOUSSE

REPUBLIQUE TUNISIENNE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Institut Supérieur des Beaux Arts de Sousse

Projet: Modernisation de l'Enseignement Supérieur en soutien à l'Employabilité

Code Projet: PAQ-4C

Institution : Institut Supérieur des Beaux Arts de Sousse

Titre du projet : Création d'un espace 4c pour une meilleure employabilité des diplômés de l'ISBAS

Termes de référence : Formation en Montages de Projet et Project management pour La Mise en place des Activités du Projet de Modernisation de l'enseignement supérieur à l'ISBAS de Sousse

Termes de références

01/2022

I. Cadre de Référence

Dans le cadre du Projet de Modernisation de l'Enseignement Supérieur en soutien à l'Employabilité «PromESSE/TN», le MESRS a lancé un Fond structurant destiné aux Établissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche Scientifique dans but de soutenir leurs propres projets de modernisation. L'Institut Supérieur des Beaux Arts de Sousse (ISBAS) a bénéficié d'une allocation pour la mise en œuvre d'un projet PAQ –4C qui a été soumissionné sous l'intitulé: "**Création d'un espace 4c pour une meilleure employabilité des diplômés de l'ISBAS** " dont l'exécution s'étale sur 24 mois. Un des axes de ce projet est: Développement de coopération et partenariat avec des centres de carrières internationaux

Dans ce cadre, ISBAS compte recruter un bureau d'études pour assurer des formations au profit des enseignants et des cadres administratifs en montage de projet et en project management.

II. Contexte général de l'action

A. Objectif Global

L'objectif global de cette mission est d'assurer une formation en montage de projet au profit des enseignants et des cadres administratifs de l'ISBAS et une formation certifiée en PMP (Project Management Professional) au profit d'une équipe de projet.

L'objectif global de cette formation peut être décomposé en 2 activités :

- Activité 1 : Formation en montage des projets européens au profit des enseignants et des cadres administratifs (15 personnes),
- Activités 2 : Formation Certifiante PMP au profit d'une équipe de projet (4 personnes).

B. Les Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de cette formation se résument dans les points suivants :

- Donner le savoir nécessaire pour le montage des projets Européens et internationaux.
- Aider les équipes à acquérir ou améliorer leur savoir-faire dans le montage et le pilotage de projets de recherche et de coopération internationale.
- Amorcer le travail sur des idées à projets concrets (partie pratique de la formation).
- Connaître les grandes étapes du montage d'un projet en général, Les sources de cofinancement des projets et les outils pratiques pour le montage de projet.
- Valider les connaissances déjà acquises en montage et management de projet à travers le passage de la certification PMP (Project Management Professional) pour une équipe de projet.

C. Les Résultats Attendus

- Une équipe de 15 personnes (enseignants et cadre administratifs) formée en montages de projets Européens,
- Une équipe de 4 personnes formée et certifiée en PMP (Project Management Professional)

D. Description de l'action et Livrables

Le bureau accomplira sa mission sous l'autorité du chef du projet et sera assisté par les responsables du projet.

| Activités | Étapes | Description | Livrables | Période d'exécution |
|---|---|---|--|------------------------------------|
| activité 1 : Formation en Montage de projets européens | Étape 1 : diagnostic et programme de la formation | - Élaborer un plan de mise en œuvre de la mission et un plan de communication avec le coordinateur de projet | Plan de formation arrêté et validé par le chef du projet | 2 jours |
| | Étape 2 : Formation | - Connaître les dispositifs européens de financement de la R&D et élaborer sa stratégie - Comprendre le cycle de vie d'un appel à projet - Affiner sa stratégie pour maximiser ses chances d'obtenir le financement - Maîtriser les étapes et les bonnes pratiques pour construire et écrire les différentes parties de la proposition | Attestation de Formation | 3 jours (1 groupe de 15 personnes) |
| | Étape 3: Suivi et Évaluation | Évaluer le contenu de la formation et l'atteinte des objectifs | Rapport détaillé sur la formation | 2 jours |

| | | | | |
|--|--|---|---|---------|
| activité 2 : Formation certifiante PMP au profit d'une équipe de projet | Étape1 : Diagnostic et programme de la formation | Définir le profil de compétences des enseignants et des cadres administratifs candidats à devenir formateurs selon les exigences du projet | Profil de compétences fixé et programme de formation arrêté et validé par le comité de pilotage | 2 jours |
| | Étape 2: Formation | acquérir les outils et techniques nécessaires à la conduite de projets et préparer efficacement la certification PMP - Comprendre et maîtriser Les processus du MP, la gestion des objectifs, la gestion des ressources humaines, SOW, WBS, GANTT, PERT, CPM, - les techniques pour l'accélération d'un projet, la gestion des coûts, la gestion des risques dans un projet, etc. | Rapport détaillé sur la formation | 5 jours |
| | Étape 3 : Évaluation et Certification | Examen de certification passé et validé | Certification de formation (compétences certifiées) | 7 jours |

Une phase est considérée comme achevée après réception et validation du ou des rapports intermédiaires correspondant. Lors de la validation de ces rapports, l'ISBAS peut :

- Soit, accepter les rapports sans réserve, ce qui impliquera leur approbation,

- Ou bien, émettre des réserves et inviter, en conséquence, le prestataire à réviser ses rapports. Dans le deuxième cas, le prestataire disposera d'un délai de 10 jours pour procéder aux révisions demandées et remettre les rapports en version provisoire. L'ISBAS se dispose d'un délai de 15 jours pour l'appréciation du rapport.

E. Durée et lieu d'exécution de la mission

Le consultant du bureau prend à sa charge son transport : Transport urbain et interurbain, son hébergement et tous les frais engendrés lors de son séjour. Il est tenu de mobiliser par ses soins les moyens logistiques primordiaux pour sa propre utilisation. Le consultant assurera l'organisation (**logistique + vouchers**) des sessions de certification aussi bien pour les enseignants que les administratifs. Des réunions périodiques de coordination seront prévues dans le siège de l'ISBAS avec le responsable du projet. La mission se déroulera pendant la période fixée ultérieurement par l'ISBAS après concertation avec l'expert concerné et selon un calendrier détaillé.

La date de démarrage de la mission sera fixée par l'ISBAS lors de la négociation du contrat.

III. Qualifications et profil de l'expert

L'expert de bureau retenu pour assurer cette formation doit être un formateur qualifié, un consultant senior, spécialiste dans les formations en montage des projets et doté d'une bonne expérience professionnelle. Il doit répondre aux exigences du profil suivant :

- Expérience à l'échelle nationale ;
- Formateur qualifié justifiant de plusieurs missions de formations en montage de projets européens et en PMP (project management professional)
- Une expérience pédagogique dans la formation et l'animation de séminaires-ateliers.

A. Dossier de candidature

Les consultants (organismes, bureaux et structures similaires) qui désirent manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus, doivent adresser à la direction de l'ISBAS un dossier de candidature en langue française comprenant les pièces suivantes :

1. Lettre de candidature dûment datée et signée, au nom du Chef du Projet PAQ 4C de L'ISBAS,
2. Expériences générales de l'organisme candidat avec les pièces justificatives,
3. Références récentes et pertinentes en missions similaires,
4. Qualification en rapport avec la nature de la mission avec les pièces justificatives,
5. Curriculum Vitae des experts (selon le modèle exigé en annexe) mentionnant les diplômes, qualifications et expertises qui vont intervenir dans cette action,
6. Un programme sommaire sur la méthodologie préconisée pour l'exécution de la mission (dûment daté et signée),
7. Déclaration de conflits d'intérêt.

B. Mode de sélection et négociation du contrat

La sélection du dossier se fera à l'ISBAS par une commission de sélection tout en se référant à un barème de notation de qualifications techniques du formateur. Un PV de classement des candidats sera rédigé et visé par le chef du projet. Avant son attribution définitive, le contrat est négocié avec le consultant sélectionné en concertation avec le chef du projet. Un PV est rédigé et visé par le chef du projet.

Les négociations portent sur :

- La rémunération du consultant.

- Les conditions techniques de déroulement de l'activité.
- Les délais et le calendrier de mise en œuvre.
- Le programme de formation détaillé.

Un Procès-Verbal de classement des consultants est rédigé au terme de la sélection par la CS qui établira une liste restreinte pour la négociation du contrat. Un score minimal de 70/100 est requis pour être éligible.

| Critères de sélection | |
|--|-------------|
| Nombre de missions du bureau dans des missions similaires(formation certifiante en montage de projet et en project management) | note sur 20 |
| Qualifications de l'expert (80 points) | |
| Niveau de formation (diplômes universitaires) | note sur 20 |
| Expérience dans l'exécution des missions de formation Certifiante en montage de projet et en Project management . | Note sur 20 |
| Expérience dans l'exécution des missions similaires dans le milieu universitaire | Note sur 20 |
| CV de consultant | Note 20 |
| Total | 100 |

IV. CONFLITS D'INTERET

Les consultants en conflits d'intérêt, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale ou le MESRS, doivent déclarer leurs conflits d'intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission ; en particulier, tout fonctionnaire exerçant une fonction administrative doit présenter les autorisations nécessaires pour assurer la mission.

V. CONFIDENTIALITE

Le prestataire retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

VI. -REGLEMENT DE LITIGE :

Tout différent lié à l'exécution du contrat découlant de l'attribution du présent marché ,que les parties ne pourraient régler à l'amiable sera soumis à l'arbitrage /conciliation conformément au droit tunisien.

VII. ANNEXE

MODELE DE CV :

Annexe 1 :

CV pour la candidature au poste

de :.....

1-Nom et Prénom de L'expert :.....

2-Date de naissance :..... Nationalité.....

3-Niveau d'études

| Institution (Dates :début –Fin) | Diplôme(s) obtenu(s) |
|---------------------------------|----------------------|
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |

4-Compétences clés

5-Affiliations à des associations / groupements professionnels

-6 Pays ou l'expert a travaillé :

8- Langues : (bon, moyen , médiocre)

| Langue | Lu | Parlé | Ecrit |
|--------|----|-------|-------|
|--------|----|-------|-------|

| | | | |
|--|--|--|--|
| | | | |
| | | | |

9-Expériences professionnelle :

| Depuis –jusqu’a | Employeur | Poste |
|-----------------|-----------|-------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

10-Compétences spécifiques de l’expert exigées dans le cadre de leur mission

| Compétences spécifiques | 11-Expériences pertinents de l’expert qui illustrent le mieux sa compétence : | |
|-------------------------|---|--|
| 1-2-3 | Nom du projet:/ thème de formation | |
| | Année : | |

| | | |
|--|-------------|--|
| | Lieu : | |
| | Client : | |
| | Poste : | |
| | Activités : | |

NB/ Vous pouvez ajouter autant de lignes que d'expériences pertinentes

12-Compétences et aptitudes sociales :

Vivre et travailler avec d'autres personnes, dans des environnements multiculturels, à des postes où la communication est importante et les situations où le travail et les situations où le travail d'équipe est essentiel (activités culturelles et sportives par exemple).

13- Aptitudes et compétences sociales

Coordination et gestion de personnes, de projets et des budgets ; au travail, en bénévolat (activités culturelles et sportives par exemple)

14-Compétences et expériences personnelles

Acquises au cours de la vie de la carrière mais non nécessairement validées par certificats et diplômes officiels .

15-Information complémentaire

[Inclure ici toute information jugée pertinente pour la présente mission : missions d'études et coopération internationale]

16- ANNEXES

[Inclure ici toute information jugée pertinente pour la mission : missions d'études et coopération internationale]

JE M'EN J'ATTESTE, EN TOUTE BONNE CONSCIENCE, QUE LES RENSEIGNEMENTS SUSMENTIONNES REFLETENT EXACTEMENT MA SITUATION, MES QUALIFICATIONS ET MON EXPERIENCE.

JE M'ENGAGE A ASSUMER LES CONSEQUENCES DE TOUTE DECLARATION VOLONTAIREMENT.

.... DATE :JOUR/MOIS/ANNEE

Les manifestations d'intérêts doivent parvenir par voie de poste, ou déposées directement au bureau d'ordre de L'ISBAS, à l'adresse ci-dessous, et ce au plus tard le 08 avril 2022, , avec la mention suivante :

« Ne pas ouvrir, manifestation d'intérêt pour Formation en Montages de Projet et Project management pour La Mise en place des Activités du
Projet de Modernisation de l'enseignement supérieur à l'ISBAS de Sousse PAQ 4C

RUE DE LA GARE SOUSSE 4000